bulletin n°10
JUILLET 2006

Association Amicale des Résidents et Amis de Saint-Quay-Portrieux

Association loi de 1901 - Statuts déposés le 31/12/02

EDITO

Pour nos prochains bulletins, nous souhaitons recueillir vos points de vue, enthousiasmes, critiques et propositions dans une rubrique « courrier des lecteurs ». Ecrivez-nous, nous vous publierons. C'est par votre réactivité que notre association que nous voulons très ouverte, peut témoigner de sa vitalité.

N'oubliez pas notre rendez-vous de l'été le 5 août prochain. A l'issue de cette Assemblée Générale, nous aurons un échange avec le Président de la Communauté de Communes, Monsieur DAHLQUIST, qui devrait susciter un intérêt évident.

Bon séjour à toutes et à tous.

Dominique Blanc

SOMMAIRE

Reportages
- La délinquance à Saint-Quay-Portrieux

Communauté de communes
- Shisme au conseil municipal d'Etables s/Mer
- Golf des Ajoncs d'Or

Vie de la commune
- Conseil municipal du 30 juin 2006
- La vie du port
- L'histoire du Portrieux
- Brèves

Vie de l'Association
- Prochaine assemblée générale

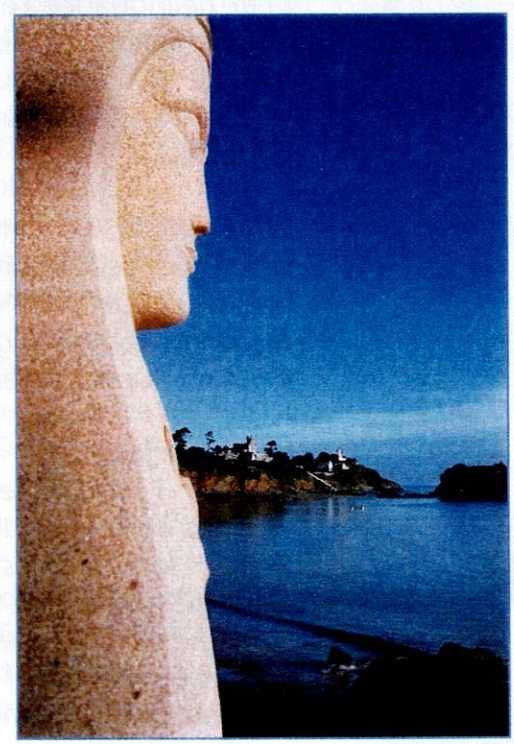

REPORTAGES

La délinquance à Saint-Quay-Portrieux

Au-delà de notre « ressenti » en tant que citoyen de Saint-Quay-Portrieux, en matière de délinquance, essayons aujourd'hui de faire un point objectif sur la délinquance constatée sur notre commune avec l'aide du Commandant de la Communauté de Brigade.
Ainsi, après une analyse de la délinquance générale, seront exposés ici quelques chiffres, en particulier en matière de délinquance de voie publique et de «home jacking».

Analyse générale de la délinquance à Saint-Quay-Portrieux

A l'instar de nombreux chiffres connus en France, l'année 2005 a été particulièrement favorable en ce qui concerne la baisse de la délinquance générale à Saint-Quay-Portrieux. Si les faits les plus graves sont eux en très nette diminution, l'augmentation de la délinquance de voie publique est due à deux types de vols particuliers

La délinquance de voie publique (vols, cambriolages, dégradations)

Cette délinquance a enregistré une légère augmentation, en raison notamment des faits de vols à la roulotte (48 faits, soit + 22 %) et des vols de téléphones portables.

En revanche, les cambriolages, tant des résidences secondaires que principales, ont chuté de près de 15 %, sachant qu'aucun cambriolage n'a été constaté pendant la période estivale.

Le home jacking

Environ 1 400 foyers en France sont victimes de ce type de délinquance.
Cette expression est dérivée de «car jacking» qui désigne le vol d'un véhicule à moteur avec au préalable des menaces ou violences à l'encontre de ses occupants. Le « home jacking » menace directement votre domicile.
Soit les agresseurs contraignent le propriétaire à ouvrir la porte de la maison, soit ils attendent la nuit pour pénétrer au domicile et voler le véhicule dont les clefs sont souvent restées dans l'habitacle.
Sur les communes de la circonscription, trois « home jacking » ont été déplorés: deux sont résolus, les auteurs étant des jeunes du canton, le troisième est nettement plus grave, puisque les auteurs ont fait preuve d'une violence extrême.
A noter qu'aucune violation de domicile n'a été constatée là où il y avait un chien, aussi petit soit-il. Le yorkshire suffit, par ses aboiements, à dissuader les cambrioleurs.

Exhibitionnistes

La gendarmerie a enregistré 12 à 15 signalements d'exhibitionnistes, essentiellement sur le chemin de ronde. Précisons qu'il ne s'agit pas de personnes violentes et qu'aucun cas d'agression, sexuelle ou autre, n'a été constaté.

Quelques conseils

Il est préférable de donner à votre habitation l'apparence d'un logement occupé. Ne pas baisser tous les volets, mais laisser des lumières allumées.
Sur les plages, vous êtes surveillés, mais malheureusement aussi par les voleurs qui vous repèrent lorsque vous téléphonez et profitent de votre temps de baignade pour prendre votre portable là où ils ont observé que vous l'aviez rangé.
Ne laissez jamais les clés sur votre voiture, même le temps de prendre votre journal. A domicile, dans le garage, ayez un endroit également pour cacher vos clés, voiture fermée.
Rappelez-vous que 40 gendarmes font tout pour assurer votre sécurité, principalement sur la côte pendant l'été, entre Binic, Etables, Saint-Quay-Portrieux (6 gendarmes supplémentaires à Saint-Quay). Ils patrouillent en permanence y

compris en civil. Aidez-les dans leur tâche : signalement de comportements troublants,...
Habitation inoccupée : Signalez à la gendarmerie vos périodes d'absence, de manière à renforcer les rondes dans le secteur. C'est un service très peu utilisé puisque seulement 20 à 30 personnes (toujours les mêmes) y ont recours chaque année.
La télésurveillance constitue une protection très efficace et vous aurez au moins la certitude de ne pas tomber nez à nez avec des cambrioleurs à votre retour, même du marché, sans avoir été alertés par la centrale de surveillance ; ou mieux, de ne pas trouver votre villa occupée depuis plusieurs jours par des squatters, comme cela est arrivé à l'auteur de cet article.

En conclusion, même si nous pouvons constater avec satisfaction que la délinquance a baissé en 2005, la vigilance reste donc de mise dans notre commune et prenons un zest de précaution.... mais sans que la sécurité devienne une obsession. Alors, bonnes vacances ensoleillées à tous.

Communauté de communes

Nous avions par courtoisie adressé au Maire notre bulletin N°9 dans lequel nous soulignions les difficultés que rencontrent les propriétaires de résidences secondaires avec leurs poubelles au moment où ils quittent Saint-Quay-Portrieux. Nous évoquions la solution minimum mise en œuvre par la ville d'Etables-sur-Mer consistant à disposer en permanence un container où l'on peut déposer des sacs à ordures. Le Maire de Saint-Quay-Portrieux a entendu le message puisque quelques jours plus tard, nous avons eu le plaisir d'apprendre qu'un container à ordures ménagères était définitivement positionné à coté des services techniques, près de la caserne des pompiers, rue Duguesclin, pour que tous ceux qui quittent Saint-Quay-Portrieux puissent y déposer des sacs à ordures ménagères avant la première collecte hebdomadaire. Les média locaux s'en sont fait l'écho, La Presse d'Armor le signalant sous le titre « Répurgation ».

Shisme au conseil municipal d'Etables sur Mer ?

On savait que les relations entre le Maire d'Etables sur Mer, Pierre Le Cornoux, et son premier adjoint, Eric Dahlquist, par ailleurs Président de la communauté de communes, étaient tendues mais on n'en connaissait pas la nature ni l'ampleur. Depuis le conseil municipal du 28 juin, la rumeur est devenue évidence. Le conseil s'est déchiré. 12 des 23 conseillers qui avaient demandé au Maire par lettre recommandée avec A.R que le projet de caserne communautaire de pompiers soit mis à l'ordre du jour du conseil ont quitté la séance devant le refus du maire. Le quorum n'étant pas atteint, le conseil a du être annulé. Les déclarations des parties sont grandiloquentes mais l'état de carence est là.

Le Golf des Ajoncs d'Or : 30 ans déjà !

Voilà une réalisation de la Communauté de communes du Sud Goëlo qui marche. Avec quarante membres à son ouverture en 1976, le golf des Ajoncs d'Or compte aujourd'hui cinq cent quarante membres et six mille extérieurs. La qualité du parcours, grâce à des investissements réguliers d'amélioration, à la bonne organisation de l'accueil et à des animations, attire de plus en plus de joueurs et permet l'autofinancement du golf depuis plusieurs années. Une enquête menée il y a trois ans constatait même que « le golf apporte plus de nuitées que les sports nautiques ».
A l'occasion du trentenaire, une compétition PROAM a été organisée le 24 juin mêlant au sein de chaque équipe un professionnel à trois amateurs. Le succès de cette journée témoigne de la vitalité d'un site et d'une activité qui contribue au rayonnement touristique de Saint Quay Portrieux et de sa région.
A quand l'organisation d'un challenge qui combinerait course en mer et compétition de golf ?

Vie de la commune

Conseil municipal du 30 juin 2006

Bilans des eaux usées et de l'eau potable

Eaux usées

Un des soucis de la CGE qui est délégataire des services des eaux et assurait un exposé, est de répondre à la demande de l'urbanisation pour adapter les moyens aux volumes traités. Saint-Quay-Portrieux traite une partie des eaux usées de Treveneuc et de Plourhan qui sont en mitoyenneté de Saint-Quay-Portrieux pour des raisons évidentes de dénivellation.
Le problème vient de ce que ces deux communes développent des lotissements dans ces zones sans trop se soucier des conséquences, en aval, pour le traitement des eaux usées. A Saint-Quay-Portrieux on fait des réserves et s'inquiète.
Par ailleurs, les eaux usées et les eaux de pluies sont parfois mélangées ce qui est interdit mais inévitable en raison de la vétusté et des histoires locales. La conséquence est l'augmentation des volumes à traiter à la station d'épuration.
La C.G.E peut à tout moment venir gratuitement vérifier les raccordements des habitations à la demande des résidents mais, ce n'est pas une obligation et elle suggère que le Maire prenne un arrêté rendant obligatoires ces contrôles au moment de la mutation des logements. Il s'agirait alors de contrôles informatifs comme il en existe d'autres actuellement obligatoirement effectués lors de la vente d'un bien immobilier.
Enfin l'origine des odeurs de la station d'épuration est bien identifiée, il s'agit de la fermentation qui se produit dans les canalisations lorsque, la nuit, les pompes sont arrêtées et que les eaux stagnent. Le délégataire de service a le souci de tout mettre en œuvre pour réduire ou supprimer ces nuisances olfactives. Pour information la station d'épuration produit 107 tonnes de dépôts qui sont en partie incinérés (16 tonnes), en partie transformés en compost (11 tonnes). La C.G.E voudrait obtenir l'investissement d'une centrifugeuse pour concentrer les produits et réduire le tonnage car les surfaces disponibles pour l'épandage ne sont pas suffisantes.

Eau potable

La production d'eau potable de la station du Chien Noir dans la vallée de l'Ic est de160 m3/heure, 3 200 m3/jour, 682 000 m3/an. La production de l'eau de l'Ic ne suffit pas à la commune qui est

obligée d'acheter un complément de 69 000 m3 à un autre syndicat pour distribuer au total 751 000 m3/an.
Lors de la distribution, il y a 18% de pertes provenant en particulier de fuites, la C.G.E a effectué 129 réparations sur les réseaux en 2005, les bouches d'incendie, l'utilisation publique comme par exemple les services techniques ou les douches sur les plages. La production qui est de l'ordre de 2 000 m3 par jour 10 mois de l'année monte à 3 000 en juillet-août, avec des pointes à 4 000 certains jours d'août.
La C.G.E et le Maire déclarent que les eaux sont bonnes elles sont livrées au syndicat de l'Ic avec des taux de nitrates parfois élevés mais le traitement de la station est efficace et l'eau livrée a un taux de nitrates de moitié inférieur au maximum autorisé.
Il y a 138 km de réseaux, 6 300 raccordements dont 347 en du plomb. D'ici à 2013, il est réglementaire que les canalisations en plomb soient supprimées.
Le gros investissement, qui se retrouvera nécessairement dans le prix, est dû à la nécessité de remonter en amont la station actuelle qui se trouve dans la vallée de l'Ic, pour des raisons sanitaires incontournables.

Tarifs pour l'utilisation du Centre Loisirs et Congrès

Les tarifs sont proposés à la baisse pour de nombreux cas de figure :
- Au profit des associations quinocéennes (- 60%), la raison étant que les associations, la plupart du temps ne remplissent pas complètement la salle qui peut accueillir 320 personnes.
- Au profit des associations de la Communauté de Communes car celle-ci a participé au montage financier.
- Gratuité au profit d'œuvres caritatives et para-publiques.
Il s'agit aussi très certainement d'une opération de réalisme économique : la barre des tarifs avait été fixée à un niveau légitime au regard des investissements extrêmement élevés qui ont été réalisés récemment. Mais il y avait peu de demandes et les lois du marché existent aussi pour ce genre d'espace : certaines associations ou organisateurs d'évènements para-publiques préféraient gérer leurs événements dans d'autres communes qui leur offraient des tarifs inférieurs voire la gratuité.

Marchés nocturnes.

La municipalité a décidé d'accorder une subvention de 1 500 € à l'association interprofessionnelle des commerçants de Saint-Quay-Portrieux, « Association des 4 saisons toniques » pour la suivre dans son initiative d'organiser 6 marchés nocturnes cet été, le premier devant avoir lieu le 12 juillet.

Aire de carénage, terre plein pour la manutention et plate-forme de réparation navale du Port Es Leu.

Le Maire donne au Conseil quelques précisions :
-Le budget de construction n'est pas complètement bouclé mais il est optimiste, il a quelques points à régler, donc de bons espoirs avec le pays de Saint-Brieuc. Il espère aussi que le délégataire de service public qui obtiendra la gestion de l'espace prendra sa part de financement.
- L'Agence de l'Eau de Bretagne pouvant statutairement aider à un tel type de financement, il a obtenu du Conseil l'autorisation de solliciter cette agence.
- Délégation du service public pour la gestion de l'aire et de la plate-forme/terrain de manutention : la Commune peut décider de gérer elle-même ou de confier la gestion de cet espace public à un délégataire privé, par appel d'offre, et c'est son intention. Il est donc nécessaire et réglementaire de fournir avec le cahier des charges de l'appel d'offre une étude économique (étude de marché) sur l'exploitation (et non pas pour la construction). En résumé, il s'agit d'évaluer le degré de rentabilité de l'exploitation une fois la plate-forme construite. Le Maire obtient l'autorisation de lancer l'appel d'offre pour cette étude auprès d'un bureau spécialisé.



Le point sur le Projet d'aire de carénage au Port-Es-Leu

Dans notre dernier bulletin, nous vous avons livré le projet municipal tel qu'il est présenté en mairie. Le document se terminait par la phrase : « La création du terre-plein et d'une zone technique paraît donc nécessaire » et les opposants à ce projets l'ont comprise comme une approbation. Etant donné la controverse qui s'est créée sur ce sujet, nous voudrions ici faire le point de cette affaire. Car nous n'avons évidemment pas attendu l'été 2006 pour en parler

Dans le bulletin N° 2 de novembre 2003, sous le titre «**Projets concernant le port d'échouage**», nous expliquions la rumeur concernant le seuil et nous expliquions le projet actuel d'aire de carénage ce qui n'avait pas ému grand monde. Pourtant tout ou presque y était (on peut citer): «... il s'agit de remblayer complètement la plage du Port Es Leu et de créer un quai ou enrochement dont le tracé partirait de l'angle de la capitainerie actuelle pour arriver à l'angle de la cale jouxtant la cale du portique »..... « comment l'usine sera construite pour éviter les nuisances sonores ?. Où seront traités les résidus ?...Comment sera assuré le contrôle de la qualité technique du projet, puis son exécution ?...Qui sera le gestionnaire de cette installation..... ? »

Dans le bulletin N° 3 d'avril 2004, il y a donc plus de deux ans, sous le titre «**projet d'aire de carénage et de manutention au Port Es Leu**» nous écrivions : « Les appels d'offre sont lancés »...« On croit comprendre que les pécheurs sont hostiles au projet »..... « Il existe une aire de carénage gratuite dans le port à marée. Pourquoi payer 300 à 1000 Euros pour manutentionner des bateaux alors que la nature a offert aux Bretons le bénéfice d'un ascenseur gratuit sous forme de marées. Ils disent qu'il suffirait de créer un larmier tout autour de l'aire actuelle réalisée en pente, avec une pompe de relevage au point bas »... « Ils voient mal le Conseil Général ou la Chambre de Commerce encourager la création d'une nouvelle aire » ... « Comme suite aux investissements lourds qui viennent d'être fait au Légué »...« St Quay devrait alors s'impliquer davantage financièrement. »

Dans le bulletin N° 4, sous le même titre avec quelques considérations techniques était présenté le détail du plan de financement de l'étude et les mêmes questions et

en particulier : « La commune ne devra-t-elle pas s'engager davantage ? »

Dans le bulletin N° 5 de décembre 2004 sous le titre « **Le projet d'aire de carénage** » .... « inquiète beaucoup les associations qui se préoccupent de la préservation de l'environnement. Les demandes d'une information officielle se heurtent au fait que le plan de financement n'est pas encore établi » ... « Il ne nous apparaît pas clairement pourquoi ces premiers éléments, qui n'ont pas de raison d'être confidentiels, ne sont pas expliqués aux associations qui s'en préoccupent, à une époque ou de toutes parts les responsables mettent en avant l'information, le développement durable, la prévention et autre transparence »

Dans le bulletin N° 6 d'avril 2005 sous le titre **Aire de carénage** information sur le vote du budget d'étude ..... Budget bouclé et voté ..... 177 426 €, 7% pour la commune.

Dans le bulletin N° 7 dans la rubrique la vie du port et sous le titre **Aire de carénage** (1) «Information sur la modification du financement des études : 10% pour la commune, total 148 450 € ..... A ce stade il n'y a toujours pas d'information officielle .»
(1) On notera que cette aire de carénage est également prévue pour être une aire de manutention et de travaux sur les bateaux soit au total 8 000 m²

Dans le bulletin N° 9 (dans la rubrique vie de la commune,) sous le titre «**une nouvelle aire de carénage**», nous avons rapporté le projet tel qu'il était exposé en mairie, à partir des informations affichées. (elles y sont encore).

Dans ce bulletin N°10 : Nouveaux développements
Dans la rubrique «**au conseil municipal**» du 30 juin, nous relatons les propos du Maire à relatifs sur l'aire de carénage.

Ce projet d'aire de carénage, et de plate-forme de réparation navale est un projet communal, majeur pour la commune en termes d'impacts de toutes sortes et d'investissement, 3 millions d'euro.
Le Maire a exposé qu'il avait bon espoir que le projet aboutisse fin 2007, début 2008 et que les travaux puissent commencer.

A l'analyse quelle est la probabilité de voir aboutir un tel projet ?

Les éléments favorables :
L'expérience montre que, lorsqu'un élu en charge de municipalité ou de Conseil Général fait d'un tel projet l'œuvre de sa mandature, il a de bonnes chances d'aboutir, malgré les obstacles. Il fait en général valoir
- La réglementation en vigueur,
- Les retombées économiques locales positives,

Les opposants sont fustigés pour obtenir l'adhésion locale. Et lors du conseil municipal du 30 juin le Maire a effectivement condamné « les petits intérêts personnels. » La prise de position militante « contre » ne pouvant être qu'égoïste et individuelle face à l'intérêt général. C'est à peu près le scénario de la réalisation du port d'Armor, du port de Trébeurden etc.

Les éléments défavorables:
Les opposants au projet mettent en avant:
- Le bétonnage (10 000 m²)
- La suppression de la plage du Port Es Leu
- La démesure du projet
- l'incidence financière pour les usagers
- Les bruits et autres dangers

Leur détermination dans le cadre d'un collectif soutenu par la FAPEN est grande : ils distribuent tracts et pétitions, semblent prêts à entreprendre les recours administratifs nécessaires pour obtenir des informations et faire échouer ce projet dans sa forme actuelle, et proposent une mise en conformité de l'aire actuelle.

Enfin, l'autre interrogation concerne le bouclage financier qui n'est pas encore acquis à ce jour : il manquerait 15%. Le Maire, qui s'est créé la réputation de

« chasseur de subventions », a bon espoir. Il n'empêche, le bouclage n'est pas acquis d'autant que le contrat du Pays de St Brieuc proposé au vote de la communauté de communes Sud-Goëlo (voir notre compte rendu.) ne prévoit pas de financement pour le projet car il a été classé équipement portuaire ne relevant pas du contrat de pays. Le pourcentage de financement manquant augmente d'autant.
Il ne semble pas que le Conseil Général aille au-delà de ce qu'il prévoit et, par voie de conséquence, les autres institutionnels calquent leur position sur la sienne.

Restent d'autres possibilités que le Maire explore, dont celle d'imposer au futur délégataire de service une prise de participation de 15% dans l'investissement, qui évidemment se retrouvera dans le prix des prestations.
Comme l'adhésion à l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers (pourquoi eux seuls ?) pourrait permettre un accès en libre service, c'est autant de recette en moins, d'autant moins qu'alors tous les plaisanciers auraient intérêt à adhérer à cette amicale !

Du rififi au port d'échouage

Depuis des décades, l'entreprise Cras assure la manutention des bateaux avec diligence et efficacité, et avec du matériel en bon état : une grue mobile installée à demeure le long du quai de l'ancienne criée. Elle est récente et mobile mais en fait ne bouge pas de son emplacement.
Il y a bien eu durant quelques années, juste à coté, la grue des chantiers Legros, mais elle a fini par être obsolète et a été retirée. Le chantier Legros a fermé. (1)
Les autres chantiers de moindre envergure ont pris l'habitude de sous traiter leur manutention à Cras qui assure une ristourne à ces chantiers pour que le tarif final soit du même ordre pour le client final.
Cras avait également investi un élévateur d'occasion qui s'adaptait à la darse construite à cet effet. Cet élévateur pour l'anecdote était l'élévateur du défi de la coupe América du baron Bic à Sète Il a été renouvelé depuis par un engin plus fort et plus moderne qui peut être télécommandé depuis un boîtier sans fils.
Or, depuis quelques mois l'entreprise Ouest Marine Service a ouvert une antenne Quinocéenne. Elle est plus spécialisée dans les bateaux professionnels, les chalutiers mais ne dédaigne pas la motorisation des yachts. Elle a décidé d'installer une grue qu'elle a assemblée au Port Es Leu et fait valoir ses droits pour l'utilisation de l'espace public, ce qui oblige Cras à déplacer sa grue qui travaille quasiment à temps plein.
La mairie a été saisie. Etant donné que l'espace est public, Cras va devoir partager, donc diminuer ses manutentions en raison de la réduction du temps disponible et des pertes de temps pour déplacer les grues à tour de rôle. Cras brandit la menace d'une réduction du personnel affecté à la manutention.
La guerre est déclarée et, si les protagonistes n'offrent pas un arrangement à la municipalité, il va falloir légiférer, dresser des conventions avec chaque entreprise. Et l'arrivée d'une troisième grue n'est même pas exclue....

(1) le terrain du Chantier Legros a été racheté par le conseil général et à vocation à devenir la base du C.D.V.H (Centre Départemental de la Voile Habitable) et le siège du C.D.V (Centre Départemental de Voile) qui était auparavant au Bec de Vire. Ceci implique l'effacement des réseaux aériens pour permettre aux voiliers d'y être acheminés tout matés par la route. L'effacement des réseaux sur les accès a effectivement commencé sur la route Paul de Foucaud.

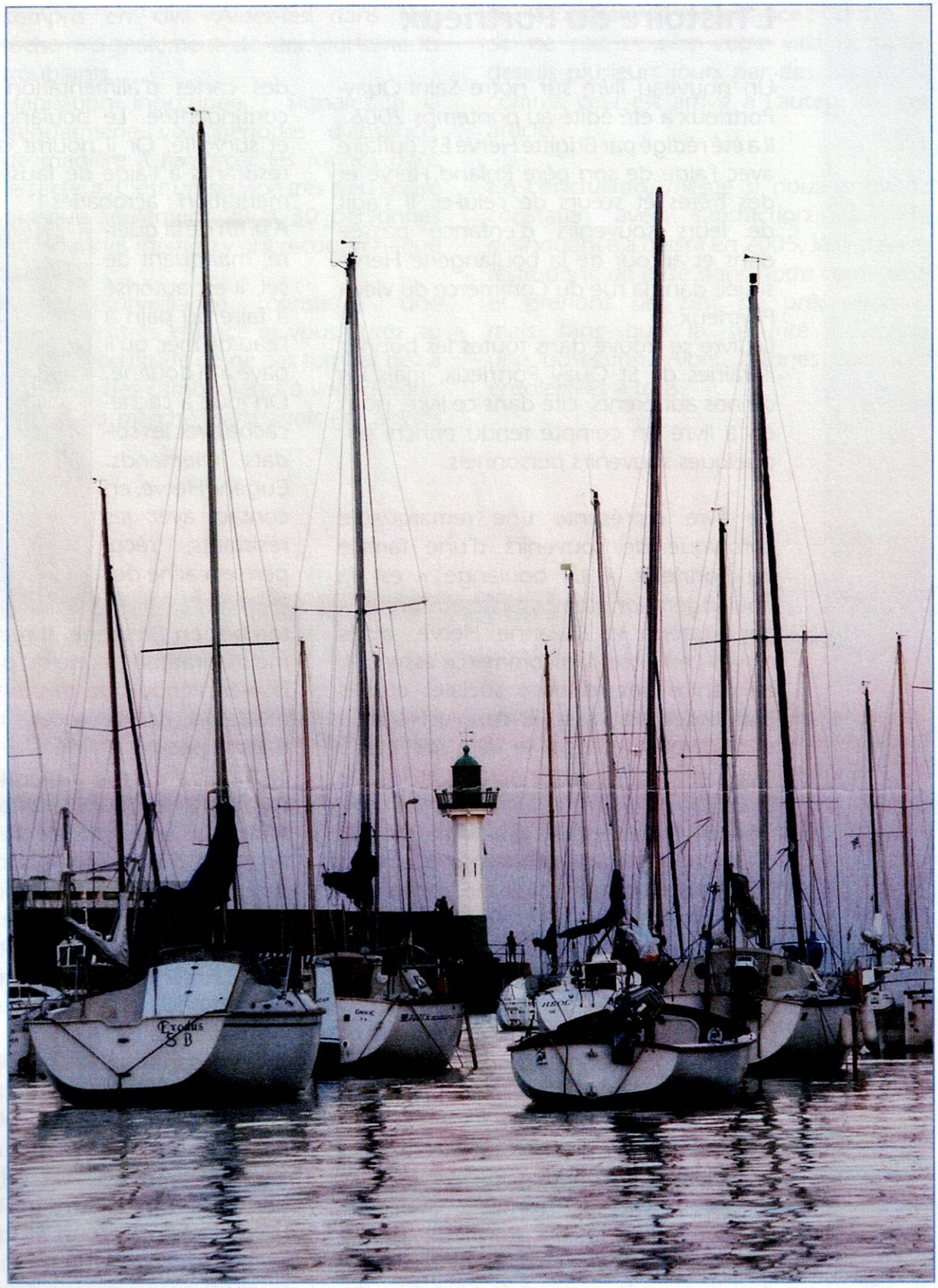

Excursions en mer

Des promenades en mer d'environ 2 à 3 heures sont proposées au Port d'Armor depuis le 1er juillet. Les itinéraires sont variées : le long des cotes, aux Îles ou pour des parties de pèche. On peut l'affréter à la demi journée ou à la journée pour des promenades « à façon ». Voilà qui pourrait donne des idées à nos adhérents !

La vedette, l'Enez Arz, a une capacité de 98 passagers. Une cabane pour la billetterie est installée sur le quai du nouveau port, face à la brasserie « Le Victoria »

L'histoire du Portrieux

Un nouveau livre sur notre Saint-Quay-Portrieux a été édité au printemps 2006. Il a été rédigé par Brigitte Hervé Escouflaire avec l'aide de son père Roland Hervé et des frères et sœurs de celui-ci. Il s'agit de leurs souvenirs d'enfance passée dans et autour de la boulangerie Hervé située dans la rue du Commerce du vieux Portrieux.
Le livre se trouve dans toutes les bonnes librairies de St Quay Portrieux, mais un de nos adhérents, cité dans ce livre, nous en a livré un compte rendu enrichi par quelques souvenirs personnels.

Ce livre représente une remarquable chronique de souvenirs d'une famille du Portrieux. « La boulange » est la boulangerie longtemps tenue au Portrieux par Eugène et Suzanne Hervé, aidés d'Yves Le Mince. Un commerce essentiel, au centre des relations sociales et des papotages. Pourtant le couple Hervé a mis quelque temps à se faire accepter : il venait du pays bretonnant, à 30 km de là…!
Ces souvenirs sonnent d'autant plus vrai qu'ils sont écrits dans un style clair, sans coquetterie et sans désir de démontrer une thèse.
On y découvre la vie d'une famille travailleuse et droite, ainsi que la force des relations de voisinage. On y retrouve aussi l'invraisemblable boutique de chaussures de Marie Kerlanné, où souliers, sabots et chaussons, étaient entassés d'abord dans les boîtes, puis sans boîtes, et où le client pouvait piocher au hasard pour reconstituer la paire de son choix.
On perçoit aussi des frontières invisibles : les commerçants du Portrieux ne se mélangent pas avec les gens de mer ; de même qu'il existe, à la Croix-Claude, une limite psychologique entre un Portrieux besogneux et un Saint-Quay plus résidentiel.
D'où que viennent les élèves, ils se retrouvent à l'école Stella Maris et y côtoient, à partir de 1940, de jeunes réfugiés français et belges. Cela crée de nouveau liens.
La seconde guerre mondiale est aussi la période des restrictions de nourriture, des cartes d'alimentation, de la farine contingentée. Le boulanger est sollicité et surveillé. Or il nourrit des clandestins résistants à l'aide de fausses cartes d'alimentation : acrobaties !

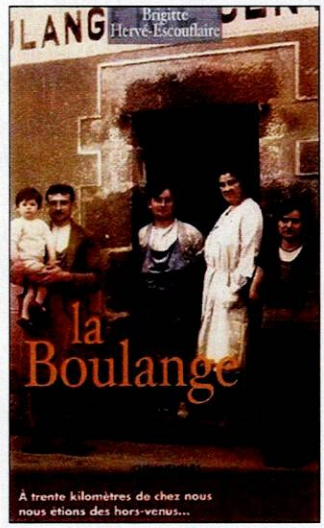

A la fin de la guerre, manquant de sel, il est autorisé à faire du pain à l'eau de mer, qu'il paye à la douane. On joue à cache-cache avec les soldats allemands. Eugène Hervé, en contact avec les résistants, récupère et cache des aviateurs alliés tombés en Bretagne. Il recevra un diplôme de gratitude signé du président Eisenhower. Période de missions en vélo, de messages, de méfiances : ne pas tomber dans le pétrin !
Le livre ne raconte pas l'existence à Saint-Quay d'une troupe scoute clandestine. Alors que le scoutisme était interdit par les Allemands, une quinzaine de garçons, de toutes origines géographiques et sociales, ont fait du scoutisme ensemble et toutes leurs familles se sont fait confiance pour garder le silence. Roland Hervé et le narrateur de ce compte rendu, Alain de Penanster en étaient.
La vie a continué, Roland Hervé a fait des études méritoires sans droit à l'échec, car il était boursier. Devenu officier dans les transmissions, puis général, il est maintenant retraité à Saint-Quay-Portrieux. La boulangerie mène à tout. Yves Le Mince, de son côté, a eu un fils qui est devenu prêtre du diocèse de Paris. Spécialiste de l'ésotérisme et des religions asiatiques, il se rend de temps en temps en Inde.
Voilà un livre qui devrait figurer dans toutes les bibliothèques quinocéennes et qui peut se savourer comme un bon pain de terroir.

Brèves

La vie des commerces

C'est confirmé, le magasin Décorelle va fermer. Ses propriétaires, Messieurs Gestin et Joly, qui l'ont crée il y a bientôt 28 ans, prennent leurs retraites l'un à Saint-Brieuc et l'autre à Saint-Quay-Portrieux.
Autant que de commerce on pourrait parler d'entreprise car au-delà de la boutique, ils menaient une activité de peintres et avaient effectué les peintures et les rénovations de nombreuses maisons quinocéennes.
Faute de repreneur pour le fonds de commerce, les murs ont été vendus au pharmacien de St Quay, monsieur Bellanger, qui va y transférer sa pharmacie.

La vie des associations

Solidarité Goëlo-Burkina

Crée en septembre 2000, cette association trouve son origine dans la venue d'un prêtre burkinabé en 1997 pour apporter son soutien à la paroisse de Saint-Quay-Portrieux alors en difficulté. Les liens d'amitié sont tissés et en 2000 des membres de la famille SAINT CAST, de Plourhan et de Saint-Quay-Portrieux, se rendent au BURKINA à l'invitation du prêtre.
Emus par l'extrême pauvreté des habitants et l'ampleur des besoins, les deux couples décident de se mobiliser et rassemblent autour d'eux les bonnes volontés du Sud-Goëlo. Du matériel et des vêtements sont collectés, envoyés par containers au Burkina et vendus sur place ou livrés, afin d'apporter les ressources nécessaires à la structuration de projets (principalement scolarisation de jeunes filles et offres de micro crédits).
Dans un deuxième temps, l'association a cessé l'envoi de containers et décidé de soutenir financièrement les nouveaux projets proposés par les personnes «relais» de l'antenne de KOUDOUGOU. Il s'agit de favoriser la re-scolarisation de jeunes filles trop souvent laissées pour compte au profit des garçons. Ainsi les personnes relais qui connaissent la situation des jeunes filles et de leurs familles peuvent-elles proposer à l'association de soutenir telle ou telle d'entre elles.
L'Argent envoyé (5 000 € en 2005) est consacré à l'inscription des jeunes filles dans les différentes écoles publiques et privées et à l'achat de fournitures scolaires.
Au fil des années, l'association intensifie ses efforts financiers permettant d'aider un nombre croissant de jeunes filles. Ainsi est-on passé de 20 en 2000 à 45 pour la prochaine année scolaire 2006-2007, avec 6 000 € budgétés.
La présidente, Gilberte SAINT CAST, et son mari viennent d'effectuer durant un mois un séjour privé à KOUDOUGOU, siège de l'antenne de l'association. Les rencontres avec les membres sur place, les visites d'établissements scolaires et de centres d'apprentissage fréquentés par les jeunes filles soutenues par l'association, ont conforté la Présidente sur la pertinence des objectifs. Elle a ainsi rencontré un dimanche la grande majorité des jeunes filles aidées. Leurs sourires, leurs remerciements et leur gentillesse ont ému et touché les visiteurs, plus déterminés que jamais, à leur retour en France, à dynamiser l'association.

Celle-ci organise chaque année un certain nombre d'animations destinées à recueillir des fonds :

- un repas annuel qui aura lieu cette année au Centre des Congrès le dimanche 1er octobre,
- une présence au marché de Noël des associations à ETABLES,
- la vente de chocolats de Noël.
- l'organisation de concerts et d'après-midi théâtrales,
- une présence au vide grenier de PLOUHA.

Le nombre d'adhérents est en recul mais une centaine de personnes constituent encore l'association. L'adhésion est fixée à 22 € et le trésorier est Jacky GUILLEMET, 44 boulevard du Littoral à Saint-Quay-Portrieux.

L'abbé Michel Rose nous a quitté le 28 avril 2006

Pour ses paroissiens c'était une personnalité incontournable de la vie locale.
Le tableau représentant sa grand-mère portant dignement la grande coiffe du pays est une image de référence dans l'histoire de Saint-Quay-Portrieux. Son père, entrepreneur de transports, avait peint son autocar en un rose bien visible.
Ses parents avaient eu deux fils, Michel et André. Tous deux sont devenus prêtres, ce que les parents ont considéré comme une grâce. André, Trappiste en Normandie, est mort il y a deux ans. Plusieurs anciens recteurs de Saint-Quay-Portrieux ont assisté à ses obsèques, célébrées par son frère aîné.
Michel était prêtre du diocèse de Saint-Brieuc. Il a été élève à Stella Maris, puis professeur de philosophie au collège Saint Joseph à Lannion. Il avait pris sa retraite à Saint-Quay-Portrieux et a longtemps célébré la messe à Sainte Anne du Portrieux. Il avait une très belle collection de livres, environ 2000 volumes qu'il a légués à un heureux bénéficiaire. L'abbé Rose estimait la droiture et la fidélité comme des qualités fondamentales. Il les a pratiquées lui même.

Cinéma Arlety

Au printemps dernier, les quinocéens et leurs visiteurs espéraient une programmation pour l'été après le rachat du cinéma Arlety par la commune.
Pas de cinéma cet été ! La Mairie informe qu'une visite de la commission de sécurité ne permet pas l'activité ; certaines normes n'étant pas respectées. Et puis, il faut recruter un gérant. Alors patience, attendons l'année prochaine.

Les distractions de l'été

Voici quelques événements organisés cet été qui nous ont paru particulièrement attractifs.
Il y en a bien d'autres que vous trouverez dans les brochures éditées par les offices de tourisme.
Du 2 au 5 août à Binic : Festival autour du Blues
Du 4 au 6 août beach-volley à St-Quay
Le 6 août à St-Quay : vide grenier au Portieux
Le 11 août : tournoi international de tennis de St-Quay
Le 12 août à Lanvollon : géante foire aux puces
Les 18 & 19 août : concours de billes, épreuves qualificatives à St-Quay

Vie de l'association

Prochaine assemblée générale

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 5 août 2006 à 11h Résidence des Mimosas avec comme invité M. DAHLQUIST Président de la Communauté de communes Sud Goëlo.

Association Amicale des Résidents
et Amis de Saint-Quay-Portrieux
BP 32
22410 Saint-Quay-Portrieux
E-mail : as_amicale_st_quay@yahoo.fr

Président :
Dominique BLANC dominiqueblanc73@hotmail.com
Vice-présidents :
Blandine de Soultrait jacques.de-soultrait@wanadoo.fr
Louis Rolland louis.rolland@chu-brest.fr
Mathieu Tanon tanon.m@wanadoo.fr
Secrétaire Général
Jean-Pierre Guth alsajpg@aol.com
Trésorier
Jean d'Herbécourt jdherbecourt@caichevreux.com

